



VEUILLEZ DÉPOSER LE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI
À VOTRE MAGASIN KRISPY KREME LOCAL OU PAR TÉLÉCOPIEUR

LAVAL, QC 450.688.0968 (POUR TOUTE COMMANDE DANS L'EST DE L'ONTARIO)
GREENFIELD PARK, QC 450.656.2279 QUEBEC, QC 418.622.1510
MISSISSAUGA – HEARTLAND, ONT 905.826.6478

KKCC Contrat de bon de commande

Les commandes ne peuvent être remplies avant la réception du contrat de bon de commande.

Tous les formulaires de commande doivent être précédés ou accompagnés d'un formulaire de demande.

Pour toute commande de beignets, Krispy Kreme exige un préavis de 10 jours.

Pour toute commande de certificats et cartes de partenariat LEVÉE DE FONDS® Krispy Kreme exige un préavis de 3 jours ouvrables.

Malheureusement, les produits et les quantités ne peuvent être modifiés une fois la commande soumise.

Toutes les commandes doivent être recueillies à votre Fabrique de beignets chauds Krispy Kreme locale à l'heure et à la date convenues.

Date : _____

Organisme : _____

Personne-ressource : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Emplacement de la magasin

Krispy Kreme : _____

Produits requis : Beignets Glacés Originaux QTÉ : _____ douzaines

Certificats **LEVÉE DE FONDS®** (livrets de 50) QTÉ : _____ livrets

Cartes de partenariat QTÉ : _____

Prix de vente : _____ Par douzaine/certificat (**maximum 9 \$ par douzaine**)

Date prévue : _____ Heure prévue : _____

Point(s) de vente : _____

Personne-ressource qui viendra
chercher la commande : _____

Numéro de téléphone de la personne
attitrée à la cueillette : _____

Matériel de soutien : Ballons (10 par emplacement) Chapeaux en papier QTÉ : _____

Bannières en papier (4 par emplacement)

Mode de paiement convenu : Argent comptant : Carte de débit :

Carte de crédit : Mandat :

Chèque certifié :

J'atteste que je représente l'organisme mentionné ci-dessus et que les recettes des ventes des produits **LEVÉE DE FONDS®** de Krispy Kreme achetés par notre organisme seront utilisées aux fins mentionnées ci-dessus et non à des fins de profit personnel. L'organisme ne vendra pas les produits sur une propriété de Krispy Kreme ou à l'intérieur d'un autre magasin de vente au détail. **L'organisme devra vendre ou livrer les beignets dans un délai de 12 heures après avoir obtenu la commande.** Les pertes, le vol ou les produits non vendus ne seront pas remboursés. Tous les prix sont sujets à changement sans préavis. Les modes de paiement acceptés incluent les chèques certifiés, les mandats, les cartes de crédit, les cartes de débit ou l'argent comptant. **NOTE : Les chèques de compte personnel ou d'organisme ne seront acceptés que lorsqu'ils sont certifiés.**

Signature de l'individu soumettant la commande : _____

Date de réception par Krispy Kreme : _____

Signature du gérant : _____

Nom du client et signature lors de la
réception de la commande : _____